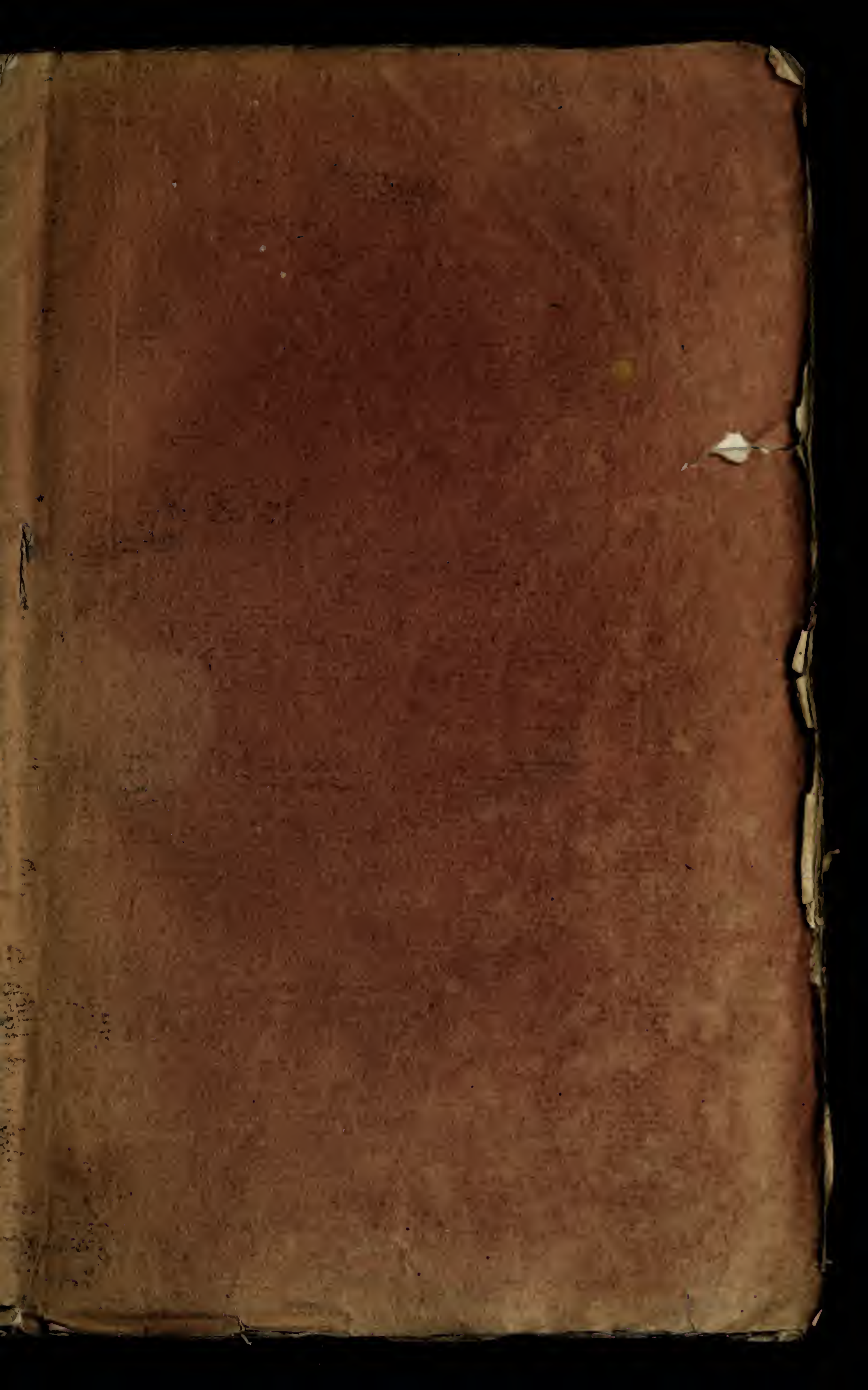
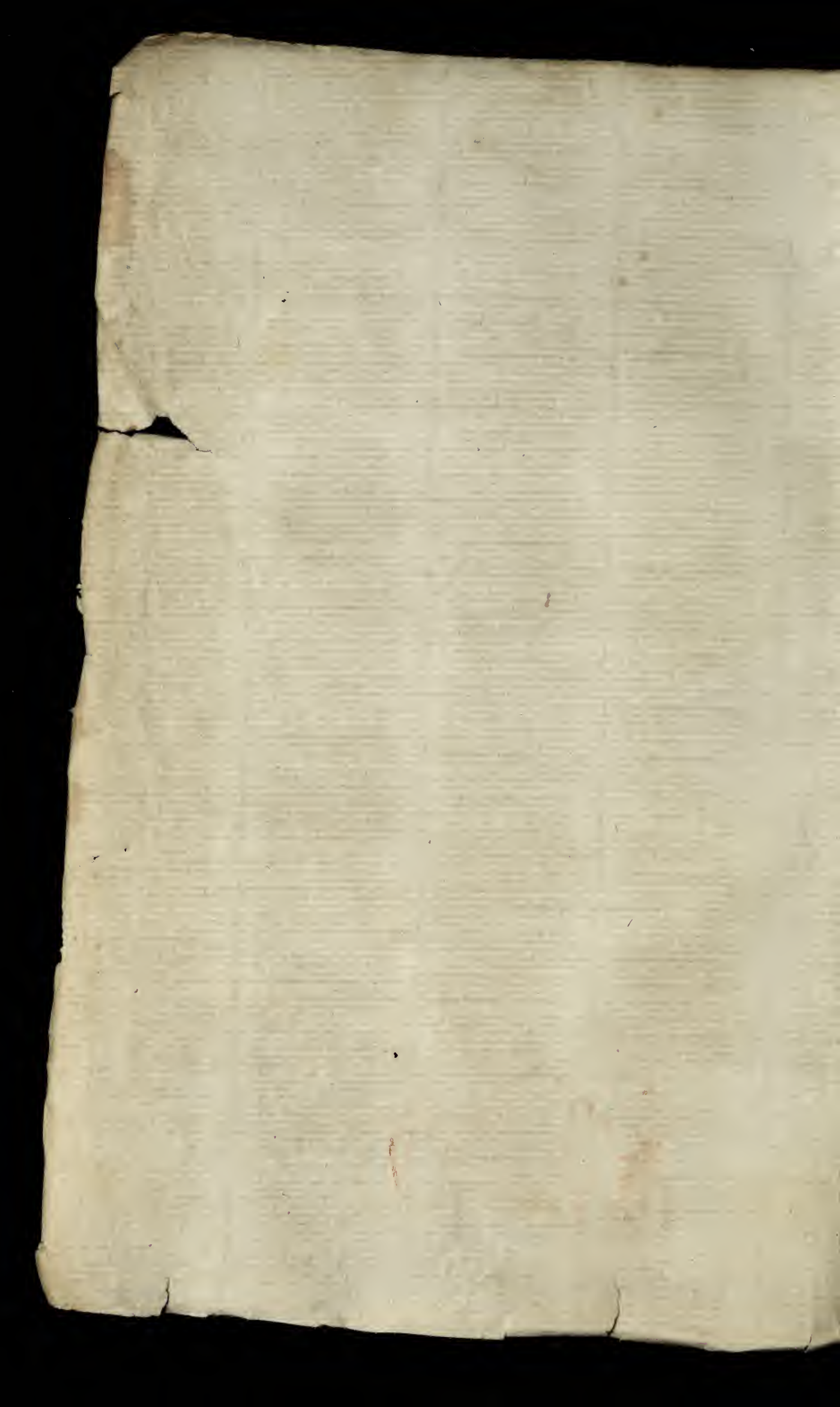





THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO



LE VICOMTE DE MIRABEAU
Député du Limousin

VIE PRIVÉE DU VICOMTE DE MIRABEAU, DÉPUTÉ DU LIMOUSIN.

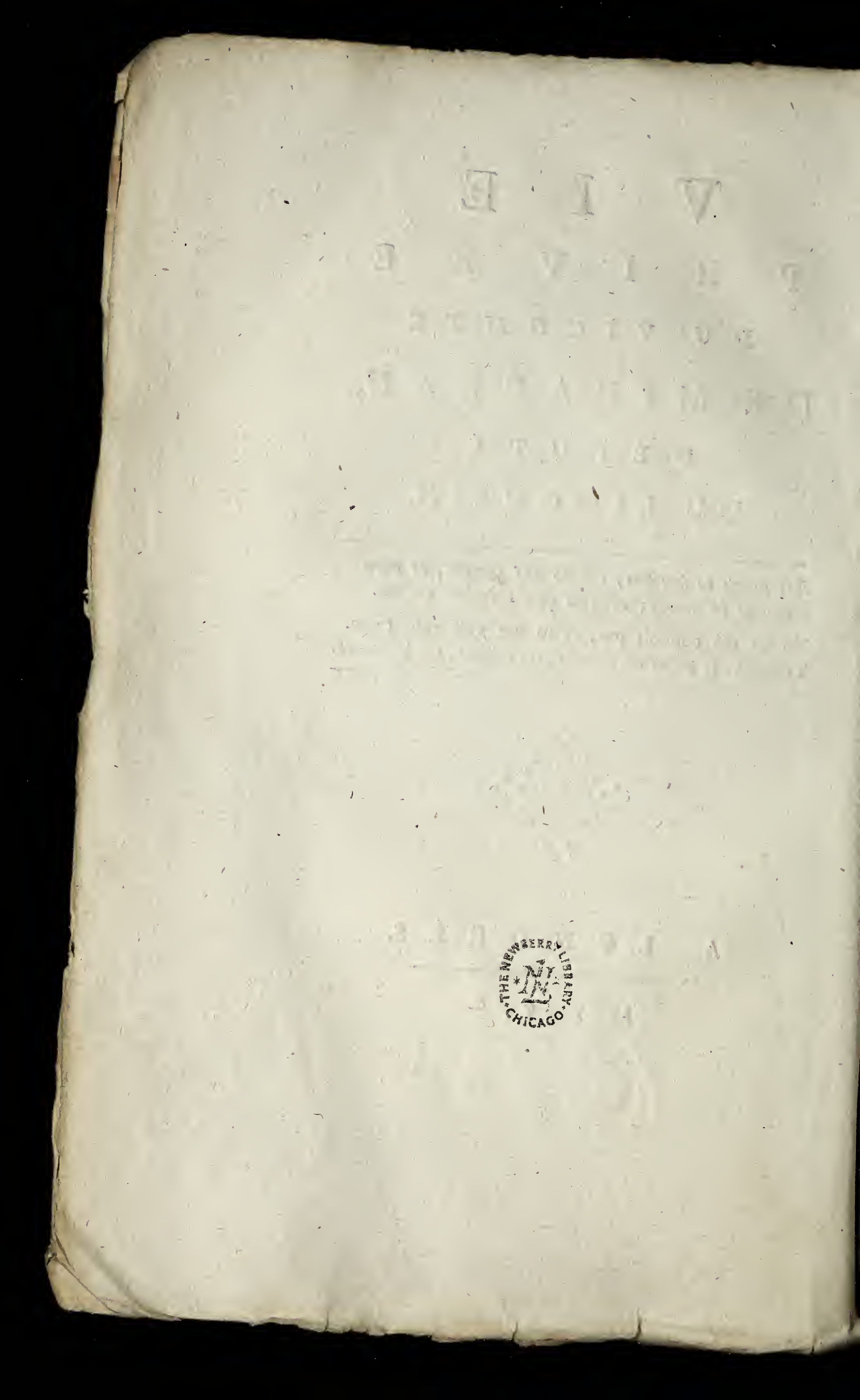
Est prope te ignotus, cubito qui tangat, et acre
Despuat in mores, arcana que crimina corpat.

Tu ne me connois pas, et tu me vois sans cesse.
Tremble, je peins tes mœurs, tes crimes, tes bassesses.



A LONDRES.

1790.



UN MOT
AU LECTEUR.

ON a écrit la vie du ministre des finances, et ses infames trames ont été dévoilées. On l'a peint avec les couleurs qui lui conviennent. Un bel esprit a écrit la vie du corryphée de l'aristocratie, de cet abbé non moins odieux aux bons français, de ce Maury, dont le nom seul est un outrage, et la plume débile de l'écrivain a jetté le ridicule sur le personnage qu'il devoit accabler des traits de la haine et de la vengeance publique. Ce n'est point ainsi qu'il faut écrire dans un instant où la patrie est en danger; c'est avec le pinceau de la vérité (pinceau le plus terrible qu'on puisse employer) qu'on doit tracer le tableau des ennemis de la révolution : ils seront toujours assez hideux, s'ils sont ressemblans. Voici, lecteurs, la vie du vicomte de Mirabeau: si vous étiez paisibles et heureux; si, tous, vous connoissiez ceux qui mettent

des entraves aux délibérations du sénat auguste qui prépare, avec tant de peines, de soins et de dangers, oui, de dangers, votre félicité et votre gloire, je ne souillerois pas vos regards du tissu d'horreurs que je vais mettre sous vos yeux ; mais connoissez vos ennemis ; non pour les mépriser, ils seroient trop heureux ; haïssez-les et frappez, frappez sans remords.

VIE PRIVÉE DU VICOMTE DE MIRABEAU.

Le chevalier de Mirabeau (1) eut pour père (*si pater est quem nuptiæ demonstrant*) le marquis de Mirabeau, homme singulier, auteur philosophe, économiste outré, affectant le stoïcisme le plus rigide dans ses ouvrages, et vivant dans le plus grand scandale. Il eut pour mère la marquise de Mirabeau, issue de la très-ancienne maison de Pierre Buffière, premier baron du Limousin. Cette dame est malheureusement célèbre par les persécutions que lui fit éprouver son cruel époux, et par les chagrins inouis que lui causè-

(1) Nous donnons le titre de vicomte au Mirabeau cadet, parce qu'il est généralement connu sous cette dénomination; mais il ne signe lui-même que Chevalier.

rent ses deux fils. On peut dire qu'elle ne trouva de consolations que dans son courage inébranlable et dans la tendresse de Cabris sa fille.

On est justement étonné de voir jouer un rôle au chevalier de Mirabeau dans une révolution comme celle-ci, quand on sait qu'il est le plus ignorant des hommes, et qu'il a passé sa jeunesse et sa vie entière dans une crapule honteuse et livré à tous les genres de débauche. Il a de l'esprit naturel : non de cet esprit que notre bon Montaigne appelle énergiquement *de la raison assaisonnée*, mais de cet esprit qu'on désignoit, avant la révolution, sous le nom d'*esprit français*, qui fait déraisonner plaisamment ; de cet esprit de bonne compagnie qui consiste à n'avoir pas le sens commun, et dont les auteurs *des Actes des Apôtres et celui de la Chronique du manége* fournissent des modèles.

Je passerai rapidement sur les premières années de la jeunesse du vicomte, pour ne pas arrêter le lecteur sur des faits peu essentiels. Quelques-uns cependant dévoiloient déja l'ame atroce et scélérate de ce monstre titré, qu'on auroit dû étouffer en naissant. Je ne cite qu'un de ces traits, qui suffira pour prouver ce que j'avance. Je l'ai ouï rapporter cent fois dans le pays même, où les pères le racontent à leurs fils,

comme un acte de noirceur à citer dans tous les siècles.

Le vicomte avoit à peine treize ans, et étoit, avec la marquise sa mère, à la terre de Bussière dans le Limousin. Le fils d'un des gens du château, à peu près du même âge, enfant de la plus belle espérance, et que la marquise avoit pour ainsi dire adopté, à cause des heureuses dispositions qu'il annonçoit, et de l'excellent naturel dont il étoit doué. (Personne plus que cette mère infortunée (1) ne dut sentir mieux combien

---

(1) Les malheurs ont tellement flètri son ame, que cette femme hante aujourd'hui les tripots les plus infames de la capitale. On m'assure même (tant la mauvaise fortune peut dégrader !) qu'elle ne rougit pas de mettre dans sa poche les couverts d'argent, dans les endroits où on l'invite à manger. Que penser de deux fils opulens qui oublient assez leur mère pour ne pas pourvoir à ses besoins, et qui préfèrent son déshonneur au devoir que la nature leur impose? Que penser de ces deux hommes inconcevables qui ne s'accordent que quand il est question de se montrer libertins, crapuleux, dissipateurs et fils ingrats? Au moins l'un couvre-t-il les désordres de sa vie et ses vices privés par des talens qu'il tourne heureusement au profit de la patrie. Quand je l'entends parler, je fais la réflexion que m'inspiroit la lecture des ouvrages de son père : *de si bonnes choses peuvent-elles sortir d'une source aussi impure !*

il est cruel d'avoir des fils ingrats.) Cet enfant, dis-elle, s'amusoit dans le parc avec le fils de sa bienfaitrice. Après plusieurs courses, plusieurs jeux dignes de leur âge, les deux jeunes gens se trouvoient assez enfoncés dans les bosquets du parc pour se croire à l'abri de tous les regards. Ils s'étoient assis à l'ombre pour s'y reposer. Depuis plus d'un quart-d'heure ils causoient familièrement ensemble. Un vertige sembla tout-à-coup se saisir du vicomte : on ignore véritablement encore quelle en étoit la cause : la décence et l'honnêteté ne permettent pas d'énoncer ici celle que l'on soupçonna toujours : que les gens expérimentés la devinent ; que les ames neuves ne l'apprennent jamais. Des débats assez longs, dans lesquels le vicomte n'eut pas le dessus, furent la suite de cette agression subite. Les deux athlètes se calmèrent peu à peu ; déja ils quittoient l'endroit mystérieux, et s'acheminoient assez tranquillement vers le château, quand notre héros, qui méditoit sa vengeance, poussa brusquement l'honnête jeune homme dans une citerne profonde auprès de laquelle il passoit. Le vicomte, après cette scélérate expédition, prit la fuite, et courut auprès de la marquise sa mère se plaindre amèrement de l'innocente victime qu'il venoit d'immoler à sa rage. A l'entendre, il

avoit été injurié, maltraité, et il n'avoit cédé qu'à une juste défense ; enfin, le hasard seul avoit puni si rigoureusement le jeune homme, que la colère l'avoit aveuglé au point de ne pas voir sous ses pieds la citerne dans laquelle il s'étoit précipité. L'ame de la marquise, partagée en ce moment entre l'orgueil, qui lui imposoit la loi de punir l'insolence de son protégé, et la pitié que lui inspiroit le danger d'un enfant qu'elle aimoit, ne lui permit pas de soupçonner le piége, qu'elle n'eût pas eu de peine à appercevoir, si la réflexion lui avoit rappelé le caractère doux et honnête du prétendu coupable, et la méchanceté précoce et depuis long-temps reconnue de l'accusateur. Quoi qu'il en soit, cédant aux sentimens divers qui l'animoient, elle ordonne à la fois qu'on courre à la citerne, et que son protégé ne paroisse plus devant elle.

Cependant le cri que le jeune homme avoit jetté au moment de sa chûte avoit été entendu par une fille qui gardoit assez près de là, et dans le parc même, les vaches du château. La dispute des jeunes gens ne lui avoit pas entièrement échappé ; à la faveur du bois elle s'étoit approchée ; mais elle a dit depuis, plusieurs fois, qu'elle avoit eu beau écouter, elle n'avoit rien compris du sujet de la querelle, sinon que le

vicomte s'obstinoit à vouloir une chose que son camarade lui avoit constamment refusée. Quand les gens du château arrivèrent, par les soins de cette fille, le jeune homme étoit déja hors de l'eau.

Ce ne fut pas sans une douleur réelle qu'il apprit l'accusation dont le chargeoit le vicomte, et la disgrace qui en étoit la suite. Le sujet de la querelle étoit de nature à ne pas être expliqué, sur-tout par un enfant timide; il resta donc sans défense. Il assuroit cependant qu'il n'étoit point coupable; qu'il n'avoit en aucune manière mérité l'horrible traitement dont l'avoit gratifié le jeune Mirabeau, et il paroissoit particulièrement touché de la facilité que la marquise avoit mise à l'exclure de sa présence. Ses parens, qui l'idolâtroient, enchantés de le voir échappé aux périls qu'il avoit couru, le consoloient, et s'inquiétoient peu de la colère de leur maîtresse; ils espéroient que le tems lui feroit oublier ce léger mécontentement, et rendroit à leur fils ses bonnes graces; mais elle partit bientôt après avec le vicomte, et tous deux perdirent pour jamais de vue l'objet de leur commune injustice. Ce ne fut que quelques années après qu'on sut à quoi s'en tenir sur cette anecdote, qui ne fait honneur ni aux mœurs, ni au cœur du jeune fils de l'ami des hommes.

On sent bien qu'avec de tels penchans, le vicomte ne pouvoit être qu'une peste pour la société. On verra que sa vie n'est qu'une suite non interrompue de traits de cette espèce, et de plus grands crimes encore.

De retour à Paris avec sa mère, il se trouvoit à même de reprendre ses exercices, parmi lesquels il préféra toujours celui des armes : une espèce d'instinct sage l'y portoit. C'est ainsi qu'un animal malfaisant essaie, en naissant, le dard dont il est armé, et que la jeune couleuvre mord le pied d'un arbuste pour aiguiser sa dent venimeuse. Le vicomte pressentoit son destin : sa vie devoit être agitée par l'ambition, la haine, la vengeance et le remords ; il devoit ramper dans les cours, cloaques somptueux, dont il ne sortiroit, par intervalles, que pour effacer, par des crimes plus obscurs, les bassesses éclatantes à la faveur desquelles il s'y maintiendroit. Il falloit donc qu'il apprît de bonne heure à tout oser sans rien craindre, ou du moins avec l'intime persuasion d'une défense heureuse. Sa naissance lui ouvroit la carrière militaire. Le marquis de Mirabeau, qui cherchoit à s'occuper le moins possible de ses enfans, et qui n'ignoroit pas qu'un uniforme et une modique pension étoient les moyens de s'en débarrasser dès leur jeunesse,

se hâta de faire recevoir le vicomte dans un régiment. Il devoit y figurer d'une manière assez convenable. Doué d'un penchant égal pour tous les vices, son âge, sa gaieté vive et soutenue, son esprit naturel lui prêtoient des dehors fort intéressans. Son audace extrême, sa forfanterie furent bientôt décorées du nom de courage par des jeunes gens qui rarement attachent une idée juste aux mots. Sa propension au luxe, à la prodigalité lui donna le relief d'un homme magnifique et généreux ; mais l'ami des hommes, quoique riche, trouvoit à peine, dans sa fortune, les moyens de suffire aux dépenses que ses désordres personnels et une maison montée exigeoient de lui. La marquise son épouse aimoit le jeu, et cette funeste passion ne l'a pas encore quittée. On devine aisément, d'après cela, que le vicomte et son frère ne furent pas favorisés par leurs parens, dans le train de dépense auquel ils se livrèrent dès leur entrée dans le monde. Il fallut donc suppléer aux avantages que la tendresse paternelle ne leur procura jamais : aussi, toutes les ressources furent-elles employées tour à tour par les deux frères, et à qui mieux mieux. Dieu sait, et les hommes ne l'ignorent pas, quelle noble réputation ils se sont fait tous deux parmi les chevaliers d'industrie un peu fameux !

Mais.

Mais laissons le comte : en défendant avec éloquence les intérêts du peuple dans l'assemblée de ses représentans, comme tous ceux dont il a partagé le patriotisme, il ne doit encourir que la haine des ennemis de la constitution. Si la malignité peut, par quelques souvenirs, entacher sa conduite particulière, sa conduite publique efface ses désordres privés aux yeux du citoyen. Il n'en n'est pas de même du vicomte. L'homme honnête le méprise comme particulier, parce que rien en lui ne fait oublier la dépravation de ses mœurs; le bon citoyen le hait comme homme public, parce qu'il n'a rien négligé pour saper les fondemens de l'édifice de la liberté française, et qu'il y porte encore tous les jours une main aussi impuissante que hardie.

Voilà donc le vicomte de Mirabeau à l'âge de dix-sept ans, libre pour la première fois de sa vie, livré tout entier à sa vanité et à son insuffisance. Comment va-t-il pourvoir à des besoins sans cesse renaissans, puisqu'ils ne seront limités ni par la raison, ni par le respect que tout homme se doit à lui-même ? Sera-ce avec les misérables douze cens francs que son père lui fait de pension, qu'il pourra se montrer dans toutes les parties de plaisir; qu'il essiera, au gré de son insatiable amour-propre, de l'empor-

ter sur tous les officiers de la garnison par ses bijoux, par sa mise brillante et par toutes les dépenses du luxe et de la débauche ? Puisera-t-il dans la bourse de ses nouveaux amis ? Non, non ; son orgueil en seroit justement blessé. Ces ressources sont trop peu fécondes et trop vulgaires ; d'ailleurs elles seroient connues de ceux à qui il a intérêt de les laisser ignorer. L'amour se hâtera de lui en présenter de plus douces et de plus discrètes. Cependant dix-huit mois s'écoulèrent avant qu'il en fît usage, soit que la marquise sa mère qui l'aimoit, ait fait, pendant ce laps de tems, des sacrifices en sa faveur, soit que, très-jeune encore, il n'osa pas les employer d'abord.

Le lecteur qui se peint le vicomte à la fleur de l'âge, joignant aux graces de la jeunesse une gaieté vive et spirituelle, relevée par le ton sémillant de nos petits maîtres parisiens, imagine aussi-tôt qu'une femme de qualité, riche, et sur le retour (selon l'usage) éprise de notre héros, va le mettre à même, en partageant avec lui sa fortune, de s'abandonner à ses penchans, moyennant certaine redevance et la foi et hommage. Eh bien ! l'imagination du lecteur ne va pas assez loin : le vicomte fut encore plus heureux.

C'étoit vers ce tems où la folie confond, dans des fêtes publiques, les citoyens de tous les rangs, de toutes les classes, où les gens qu'on nomme *de bonne compagnie* s'encanaillent, pour s'amuser, et où le reste des citoyens, à la faveur du masque, ose marcher de pair avec eux; c'étoit en un mot au carnaval de 1765 que le vicomte rencontra au bal une jeune personne qui lui parut charmante, du moins il la jugea telle à sa taille svelte, à son pied mignon, à sa jambe menue, et sur-tout à sa danse à la fois animée et majestueuse. Comment d'ailleurs auroit-il pu ne pas chercher à s'en faire remarquer? Tous les jeunes gens, officiers et bourgeois, s'empressoient autour d'elle; aucun d'eux ne sembloit la connoître, et toutes les femmes s'efforçoient en vain de la deviner. Après la contredanse, l'attention devint encore plus générale. La jeune demoiselle fut s'asseoir auprès d'un jeune homme de vingt ans environ, d'une figure très-aimable, fort bien mis, et qui n'étoit connu de personne. La foule d'adorateurs qui l'environnoient ne tarda pas à s'appercevoir que c'étoit son frère. On chercha à la faire causer. Ses réponses spirituelles, piquantes et toujours décentes augmentèrent la curiosité. On espéra qu'en l'engageant à danser, la chaleur la forceroit à se démasquer et à com-

bler ainsi les vœux de l'assemblée ; mais ce fut inutilement qu'on l'y invita. Elle assura qu'elle ne danseroit plus, et tint parole. Le vicomte s'étoit approché. Il se promit de ne plus la quitter qu'il ne l'ait vue sans masque. Plus habile que ses rivaux, il ne s'attacha qu'à gagner la confiance du frère. Il se souvenoit que l'adroit Jason n'avoit conquis la toison qu'après avoir dompté le monstre qui la gardoit. Celui-ci n'étoit pas bien terrible ; aussi n'eut-il pas de peine à l'enlacer dans les filets qu'il lui tendit. Il lui fit remarquer d'abord, d'une manière fine et flatteuse, l'empressement de tous les jeunes gens du bal ; mais il lui insinua en même-tems que cet empressement pouvoit devenir dangereux pour celle qui en étoit l'objet. Bientôt après il feignit de s'éloigner d'un air distrait. Cependant la foule croissoit ; les femmes, piquées de ce qu'une inconnue leur enlevoit ainsi les hommages, se mêloient aux hommes, et lutinoient à l'envi le masque dont l'attrait étoit si puissant. La jeune personne paroissoit moins touchée qu'étonnée de la sensation qu'elle causoit ; son frère, effrayé par les propos du vicomte, l'engageoit à sortir, quand le vicomte, qui ne les avoit pas quitté de l'œil, revint, et dit au frère, de manière à n'être entendu que de lui : « mon-

sieur, il me vient une idée; pour mettre fin à ce tumulte, engagez madame à avoir l'air de me connoître; personne ici n'ignore qui je suis, et je me flatte, à la faveur de mon nom et de notre liaison supposée, que toute cette cohue disparoîtra en peu de tems ». Le frère communiqua la proposition à sa sœur, et comme elle n'y vit rien de malhonnête, elle l'accepta. On peut croire qu'elle avoit déja remarqué le vicomte, et qu'il ne lui avoit pas déplu. Il commencèrent donc une conversation sur un ton à persuader qu'ils se connoissoient depuis long-tems. Quand le vicomte l'eut engagée au point qu'elle ne puisse plus s'en défendre, il la pria d'ôter son masque; et pour ne point démentir tout ce qu'ils avoient avancé dans leur entretien, entendu de beaucoup de monde, elle ne fit aucune résistance. On ne peut se figurer la beauté de cette charmante créature; rien de si intéressant, de si rempli de graces, de si touchant. Un mot du vicomte avoit opéré ce que les détours les plus adroits, ce que les sollicitations les plus vives n'avoient pu obtenir. Les jeunes gens et les femmes, après cette déférence marquée, filèrent petit-à-petit, les uns pleins d'admiration, les autres l'ame dévorée de jalousie, et convaincus tous de l'intimité de la liaison de notre héros

avec la belle inconnue. Lui seul triomphoit, et l'on peut dire que sa vanité devoit être amplement satisfaite.

Nous ne nous serions pas appesantis sur les détails de cette avanture frivole dans ses commencemens, si elle n'avoit eu une suite terrible, comme on va le voir.

Les deux inconnus étoient depuis deux jours à Metz, et venoient y fixer leur demeure. Nés de parens distingués, ils avoient été parfaitement bien élevés, et se trouvoient réduits presque à la misére par les dissipations de leur père, mort depuis dix-huit mois environ. La jeune personne, pour augmenter leur petite fortune, travailloit en linge, racommodoit et blanchissoit les bas de soie. Le frère espéroit trouver quelque place qui pût assurer à sa sœur, qu'il idolatroit, une aisance capable de la mettre à l'abri d'un travail pénible.

Le vicomte, par ses assiduités, par ses promesses, par ses égards, et sur-tout par ses dehors de probité, de loyauté et de désintéressement qu'il sût toujours prendre à propos, parvint à se faire estimer du frère, et obtint de la sœur des sentimens encore plus tendres. Il fut assez heureux pour placer au bureau du gouvernement le jeune homme, à qui la reconnois-

sance fit prendre le change au point qu'il fut constamment trompé sur le genre de liaison qui existoit entre sa sœur et notre héros. Plusieurs mois s'étoient écoulés dans cette tranquillité perfide, lorsque les deux jeunes gens reçurent la nouvelle de la mort d'un parent qui leur laissoit entre eux deux une fortune de cent vingt mille livres. Le frère partit aussi-tôt pour l'aller recueillir, laissant, par son absence, sa sœur aux mains d'un corsaire, dont l'évènement éveilloit la cupidité. Il avoit fallu tous les charmes de mademoiselle Ledoux pour fixer aussi longtems le libertin vicomte ; mais la nouvelle de l'héritage attisa sa flamme prête à s'éteindre, ou plutôt l'engagea à feindre des sentimens dont son cœur fut toujours indigne.

Dès que M. Ledoux fut parti, notre héros rendit à sa crédule amante des soins plus assidus encore. Si le propre d'une grande passion n'étoit pas d'aveugler ceux qu'elle possède ; si j'ignorois qu'elle fût celle de cette femme infortunée pour le barbare qui la tyrannisa, la ruina, et je frémis d'achever..... qui causa sa mort ! je m'étonnerois, avec l'esprit dont elle étoit douée, qu'elle ait pu être dupe du motif de ses nouveaux soins. Cependant, depuis que son amant avoit obtenu pour son frère une place au gouvernement, il

s'en étoit appliqué la majeure partie des appointemens par des emprunts qu'il n'avoit point remboursés à son prétendu protégé. Ce trait auroit dû suffire pour éclairer les deux amis. Au contraire, le prestige redoubla au gré du vicomte qui dévoroit d'avance leur fortune nouvelle. Il étoit noyé de dettes et menacé d'être chassé de son corps, s'il n'appaisoit les cent voix qui s'élevoient contre lui. S'emparer de l'heureuse aubaine que le ciel envoyoit à sa maîtresse lui parut le moyen le plus expéditif pour raviver son crédit éteint, et recouvrer la faveur de ses chefs ; car il avoit autant d'ambition que de penchant à la dissipation ; mais il étoit difficile de parvenir à s'en rendre maître, sans que le public indigné criât vengeance. Le bruit de la bonne fortune de M. et de mademoiselle Ledoux s'étoit déja répandu. Le vicomte en profita pour donner à entendre qu'il alloit partager cet heureux événement par la rentrée de sommes considérables qu'il leur avoit avancé. Cependant M. Ledoux, en revenant de recueillir la succession, fut tué d'un coup de fusil à quelques lieues de Metz, et ne fut point volé. On rechercha inutilement l'auteur du crime, on ne put jamais en découvrir la trace. La succession revint ainsi toute entière entre les mains de la sœur qui, malgré le tendre

attachement

attachement qu'elle avoit pour son malheureux frère, ne sentit pas toute l'étendue de sa perte. Le vicomte s'y montra très-sensible. Si jeune ! et si scélérat !..... On ne peut se dissimuler qu'il s'en félicitoit intérieurement, puisque ce coup de hussard, si c'en fût un, le mettoit à même d'entreprendre tout ce qu'il voudroit oser. Le vicomte venoit d'être nommé lieutenant à la suite du régiment de. . . . . par la faveur du duc de Choiseuil, alors ministre de la guerre; ce fut le premier prétexte qu'il employa pour mettre mademoiselle Ledoux à contribution. Sensible, noble et généreuse, cette femme adorable ne se laissa pas prévenir; et sur les premières indices d'embarras qu'il lui laissa traîtreusement échapper, elle exigea, comme une preuve de confiance et d'amour, que le vicomte lui fît connoître de quelle somme il avoit besoin. Le fourbe s'obstina au silence, et mille louis lui furent envoyés le lendemain. Je ne puis penser, malgré que l'ame atroce de cet homme me soit parfaitement connue, je ne puis penser, dis-je, qu'il n'ait pas aimé sa charmante maîtresse pendant quelques mois qui suivirent. Il étoit jeune, son cœur ne devoit pas être gangréné. Oh non ! il n'est pas possible, il n'est pas dans la nature de croire que les trois mois qu'ils passèrent ensemble à. . . . .

(car mademoiselle Ledoux le suivit à son régiment) furent le fruit de sa dissimulation. Le soleil n'auroit jamais éclairé un pareil monstre. Quand on connoît les hommes, on sait que le plus mauvais cœur paie au moins une fois le tribut à l'honnêteté et à la sensibilité. Quoi qu'il en soit, la générosité de mademoiselle Ledoux sembla le rendre vertueux. Les trois mois qui précédèrent son départ pour Paris s'écoulèrent dans une sécurité délicieuse. Sa maîtresse s'applaudissoit de l'avoir pour amant. Peut-être le souffle de cette divine créature auroit-il véritablement fait germer la vertu dans le cœur du vicomte, si de prétendues affaires ne l'eussent alors entraîné loin d'elle.

Le vicomte, de retour dans la capitale, loin des regards de la seule personne qui pût contenir sa fougueuse jeunesse, se livra bientôt à de nombreux écarts. Les liaisons honteuses qu'il forma, en donnant une idée de la bassesse de ses sentimens, prépareront l'esprit du lecteur au récit que nous avons à lui faire de la triste et intéressante avanture dont mademoiselle Ledoux fut victime.

La comtesse Dubarry n'étoit encore que la fille l'Ange, et vivoit avec le Dubarry, premier instigateur de sa fortune. Cet intrigant donnoit

à jouer. Nos roués de la ville et de la cour, attirés par les jolis minois que Dubarry avoit soin de réunir dans sa maison, alloient chez lui verser leur or. C'est ainsi que cette espèce d'hommes cherche à se distraire du poids de l'oisiveté. C'est ainsi qu'ils deviennent tour-à-tour dupes et frippons. Le vicomte y fut conduit par son amour pour la débauche, et sur-tout par le desir de rencontrer, dans ce tripot, quelques jeunes seigneurs avec lesquels il avoit intention de se lier. Son espoir ne fut pas trompé. Il y fit connoissance avec le comte de Lauraguais, homme d'esprit et aimable, connu par plusieurs petits ouvrages pleins de finesse et de cette méchanceté délicate qui fait pardonner volontiers à celui qui l'emploie. Le vicomte de Choiseuil y venoit aussi, quoiqu'alors il fût dans une position à voir meilleure compagnie (1); mais

(1) Ce vicomte de Choiseuil, accablé aujourd'hui du mépris de tous les honnêtes gens, n'est pas sans quelques talens ; il a fait des chansons agréables ; il touche fort joliment du forte-piano. Grand coureur de filles, il étoit, avant la révolution, le limier des seigneurs qui le payoient bien. On l'avoit surnommé la Cliquette, parce qu'il étoit espion de police, et qu'à raison de cela, instruit des nouvelles les plus secrètes, il les alloit colporter par tout.

le vicomte de Mirabeau y distingua plus particulièrement le marquis de Louvois (2) qui par

---

(2) Le marquis de Louvois est mort fort jeune. Quelque tems avant sa mort, il étoit tombé dans une espèce de marasme qui avoisinoit l'imbécillité. Le public n'en connoissoit pas les causes ; mais des relations particulières que j'ai eu dans le tems avec les familiers de la marquise, qui ont été indignés de son atroce conduite, m'en ont instruit à fond. Je dis donc avec certitude que la marquise de Louvois, née princesse d'Allemagne, fort pauvre, fut la principale cause de la mort de son époux. M. de Courtenvaux venoit de mourir ; le marquis de Louvois en héritoit. La marquise, sous le prétexte d'arranger les affaires de son mari, le fit interdire. Elle le relégua ensuite dans sa belle terre de Silfrand, près Tonnerre en Bourgogne. Là, après lui avoir fait prendre une potion qui aliéna sa raison, elle éloigna tous les domestiques qu'il aimoit. Ce ne fut cependant que quelque tems avant la mort du marquis qu'elle osa le priver de son valet-de-chambre fidèle. M. de Louvois, jeune et vigoureux, accoutumé au commerce des femmes, languissoit dans cette retraite. La marquise s'en apperçut, et profita de ce penchant irrésistible pour se débarrasser plus promptement de lui. Elle s'enfermoit huit ou dix fois par jour avec lui, et parvint, ou par un coit trop fréquent, ou par l'équivalent, à le tuer en très-peu de tems. Je rapporte ceci, non pour avoir le plaisir de médire, mais pour démasquer cette femme altière et féroce : c'est la moindre vengeance

ses goûts avoit plus de ressemblance avec lui. C'est au vicomte de Mirabeau qu'on attribua long-tems une chanson dont voici le commencement :

De Louvois, suivant les leçons,
Je fais des chansons et des dettes :
Les premières sont sans façons,
Mais les secondes sont bien faites, etc.

Il est reconnu aujourd'hui que ces couplets sont de M. de Champcenets. Quoi qu'il en soit, il puisa dans la société du marquis de Louvois ce goût des vers qu'il conserve toujours, comme on peut s'en convaincre par les différens ouvrages qu'il a produits dans cette révolution : tels que *les déjeûners* et la contribution poëtique qu'il payoit avant son voyage aux actes des apôtres. Il l'appelloit sa contribution patriotique, et l'on peut dire que l'offrande étoit digne du citoyen. Je dis avant son voyage, car il est parti pour son régiment, où l'on vouloit pendre deux officiers ; et le colonel a déclaré que si l'on s'obs-

---

qu'on puisse tirer d'elle. Si l'on dévoiloit tous les crimes que la cupidité et la frénésie des femmes leur font commettre, peut-être seroient-ils plus rares.

tinoit à les vouloir pendre, il seroit pendu avec eux. Reprenons le fil des événemens.

L'intrigue, le jeu, le crédit, la générosité de mademoiselle Ledoux fournirent plusieurs mois aux dépenses de notre héros ; mais l'intrigue diffame, à la longue, celui qui en fait usage ; le jeu est soumis aux caprices de la fortune ; le crédit s'use ; la générosité, qui ne se lasse point, s'épuise ; et c'est ce qu'éprouva le vicomte. Il reprit l'uniforme et retourna auprès de sa maîtresse, qui parvint, par ses derniers efforts, à lui envoyer l'argent dont il avoit besoin pour rejoindre son régiment. Dire que mademoiselle Ledoux l'accueillit avec transport, malgré les sacrifices immenses qu'elle avoit fait en sa faveur, cela ne peut étonner personne. Tout le monde sait que les sacrifices et l'absence sont aux passions sincères ce que le vent est au feu (1). Mademoiselle Ledoux n'avoit pas l'amour dans la tête, elle l'avoit dans le cœur. Cependant, cette aveugle amante avoit déja altéré considérablement sa fortune. La nécessité lui imposoit la loi de toucher encore à ses fonds. Il falloit pourvoir à son existence présente et à celle de son amant. Le vicomte, habitué aux tripots de la

(1) Cette comparaison est de Voltaire.

capitale, lui suggéra l'idée de donner à jouer. On imagine bien que cette proposition, si opposée à l'honnêteté de mademoiselle Ledoux, avoit besoin d'être présentée avec une adresse et des ménagemens infinis, pour ne pas être rejettée sans retour. D'abord les personnes les plus qualifiées devoient seules être admises; le vicomte tailleroit lui-même, et la décence la plus austère feroit naturellement les honneurs de la maison, puisque mademoiselle Ledoux en seroit la maîtresse absolue. Tout ainsi concouroit à séduire la jeune personne, et lui déguisoit le projet que le vicomte avoit formé de la dépouiller, le plus promptement possible, des débris de sa fortune. Elle ignoroit qu'une nouvelle maîtresse le rapeloit à Paris; elle ne se doutoit pas qu'elle étoit déja trahie, que les mesures étoient prises avec un certain Danville, écossais de nation, pour faire tourner les chances de manière à ce que Danville ruinât la banque, et en partageât les fonds avec le banquier infidèle. Mademoiselle Ledoux vendit donc ce qui lui restoit, et réalisa soixante-cinq mille livres. Malgré les conventions faites, sa maison fut bientôt ouverte à tous venans. Le mystère et la clandestinité (on ne jouoit que la nuit) couvroient de leur ombre les coups de gibecière des deux intrigans. Ces

coups tombèrent d'abord sur les joueurs étrangers, et par ce moyen la banque prospéra. Mademoiselle Ledoux étoit née pour les passions violentes. Elle ne fut point insensible à des gains considérables qui rétablissoient sa fortune, et la mettoient à même de mener un train qui flattoit sa vanité; la soif de l'or vint la tourmenter; son cœur fut incessamment partagé entre la passion du jeu et l'amour. Cependant sa santé s'altéroit de jour en jour. On crut en trouver la cause dans ses veilles longues et fréquentes. Le vicomte fut le premier à l'engager de ne plus passer les minuit. On a tout lieu de présumer que, si mademoiselle Ledoux n'eût consulté que la raison et sa confiance en son amant, elle auroit suivi ce conseil vraiment sage; mais le jeu étoit devenu pour elle un besoin, et rien ne put la déterminer à aller se reposer, tandis qu'elle pourroit voir briller des monceaux d'or couvrans les tapis de ses tables. On étoit toutefois bien éloigné de soupçonner la cause première et véritable de la maladie lente qui conduisoit imperceptiblement cette infortunée sur le bord de sa tombe. Le vicomte seul la connoissoit. Le vicomte seul pouvoit savoir qu'il avoit fait circuler dans les veines de sa bienfaitrice un venin mortel. C'étoit à lui

seul

seul à découvrir au médecin (que mademoiselle Ledoux éloignoit d'elle par une fatalité inconcevable) le présent funeste dont il avoit enrichi sa maîtresse, en revenant de la capitale. Il étoit le fruit de ses débauches multipliées. Ignoroit-il sa situation personnelle ?..... Nous n'osons assurer que ce fût à dessein, parce qu'on ne peût pas lire dans le fort intérieur des hommes, mais il se tut. Le médecin, au bout de deux ou trois mois de langueur, découvrit quelques simptômes qui l'éclairèrent, malgré le silence du vicomte, sur le véritable état de mademoiselle Ledoux. La maladie avoit fait des progrès d'autant plus terribles, qu'ils avoient été plus longtems cachés. Le médecin en parla au vicomte, qui traita la chose en riant : il n'en fallut pas moins songer à administrer à la malade des remèdes très-prompts; leur espèce ne pouvoit manquer de l'instruire du motif des soins dont elle étoit l'objet. On prit cependant toutes les précautions qu'on put imaginer pour le lui cacher : l'intérêt du vicomte l'exigeoit ainsi. Profitant du traitement de sa maîtresse, et grace à ses forces physiques, il se mit bientôt lui-même à l'abri des atteintes d'une maladie qui n'auroit dû être funeste qu'à lui seul. D'une complexion naturellement délicate, mademoiselle Ledoux, au

contraire, avoit toujours eu la poitrine très-foible; la maladie, les remèdes mêmes qu'on lui administra la lui affectèrent à un tel point, que le médecin en désespéra. Le genre de vie auquel elle ne vouloit point renoncer contribua encore à aggraver sa situation, et le chagrin vint se joindre à tant de causes.

La fortune inconstante avoit abandonné mademoiselle Ledoux, et ses croupiers étoient trop bien surveillés pour profiter de ses caprices. La cupidité avoit tellement décillé les yeux des autres joueurs, qu'il n'étoit plus possible au vicomte et à Danville de corriger l'influence du sort. La banque étoit en perte de plus de trente mille livres, et la bourse des deux escamoteurs n'étoit pas enflée d'une obole. Ils étoient au désespoir. Mademoiselle Ledoux ne se consoloit pas plus qu'eux des revers dont elle supportoit réellement tout le poids. L'espérance qui les soutenoit encore, ne leur prêta pas long-tems ses douces illusions. Au bout de quinze jours, la perte de plus d'un tiers des fonds qui restoient à la banque, et sur-tout l'état sérieux de la santé de la maîtresse du vicomte, les firent renoncer à l'espoir flatteur de jouir enfin d'une veine (1)

(1) J'ai toujours admiré l'expression de veine, très-

plus heureuse. Cette dernière raison fut le motif apparent dont on couvrit le déficit de la caisse. La maison fut fermée tout-à-coup. Il étoit certainement trop tard de toutes manières. Mademoiselle Ledoux étoit expirante. Le voile de l'erreur se déchira pour elle. Comment cette aimable et malheureuse fille, douée d'un esprit si juste, d'une raison si saine, auroit-elle résisté aux coups redoublés de l'infortune ? Les remords s'emparèrent de son ame. Sans doute elle n'auroit pas mis au nombre de ses foiblesses l'amour dont elle brûla si constamment pour le vicomte ; sans doute l'homme qu'elle avoit idolâtré, qu'elle idolâtroit encore, auroit fermé sa paupière, sans qu'elle crût en cela blesser l'être suprême ; mademoiselle Ledoux savoit que l'amour, l'a-

---

en vogue parmi les joueurs. Sa justesse feroit croire qu'elle n'est point métaphorique. En effet, elle peint au mieux le bonheur instantané des forcenés qui font dépendre leur destinée d'une carte ou d'un dez. Elle rappelle la figure havre et livide de ces malheureux qu'on enferme dans les entrailles de la terre, pour y recueillir quelques parcelles de ces métaux que la cupidité et l'avarice des hommes ont rendu précieux. L'altération de la figure n'est pas la seule chose qui leur soit commune avec les pilliers de tripots. On pourroit suivre fort loin la comparaison.

mour vrai, l'amour tel que son ame pure l'avoit senti, tel qu'elle n'auroit jamais cessé de le connoître, est le but de la nature, et l'unique félicité qui existe pour nous ; mais la jalousie, ou plutôt la méchanceté de sa rivale, vint, dans ces tristes momens, l'éclairer sur les sentimens cachés du vicomte. Ce coup fut le dernier et le plus terrible de tous. Aimable jusques dans sa vengeance, mademoiselle Ledoux ne voulut point l'accabler des reproches qu'il méritoit à tant de titres. Elle lui dissimula même à quel horrible excès sa rivale s'étoit portée ; et pour l'éloigner, elle lui fit entendre qu'ayant le dessein de consacrer à dieu les derniers instans de sa vie, il l'obligeroit de ne plus venir la voir. Elle ne lui laissa pas ignorer que ce premier sacrifice étoit plus pénible pour son cœur que celui de sa vie même ; enfin, quelques jours après cette séparation, instruite par son médecin qu'elle n'avoit plus que peu d'instans à vivre, cette généreuse et fidèle amante rassembla ses bijoux, et les ayant joints á onze mille livres qui lui restoient, elle les envoya au vicomte avec le billet suivant : « Je meurs. J'ai vécu trop heureuse, puisque j'ai pu vous donner des preuves constantes de mon attachement. Adieu : mon dernier soupir est à vous ». Elle mourut

effectivement quelques heures après cet envoi. On ne trouva dans sa maison qu'une somme de sept mille livres qui servit à payer les domestiques, aux frais de l'enterrement et à d'autres dépenses stipulées dans une espèce de testament écrit de la main de mademoiselle Ledoux.

Ainsi Julie Volmart (1) écrivoit sur son lit de mort au vertueux et fidèle Saint-Preux : mais que le vicomte de Mirabeau étoit peu digne qu'un si touchant exemple d'amour fût suivi en sa faveur ! Qui croira qu'il ne lui vint pas à la pensée d'aller recueillir ce dernier soupir que lui consacroit encore une infortunée, qui mouroit des suites de sa tendresse pour lui ? Qui croira que cet homme, dont le cœur est environné d'un triple airain, lut d'un œil sec (2) ce billet si simple, si éloquent ? Qui pourra jamais penser qu'il ne fut occupé que de l'argent et des bijoux qu'il recevoit, et que, dès le même jour... oui, dès le même jour, il fit partir les bijoux

---

(1) Qui ne sait pas par cœur cette lettre de Julie Volmart ? Il suffit de l'avoir lue pour ne l'oublier jamais.

(1) Malheureux ! tu n'as donc jamais versé de larmes !

(LEMIERRE.)

pour Paris, afin qu'on y changeât tout ce qui pourroit lui retracer le souvenir de cette femme adorable ? Ne nous appesantissons point sur des réflexions qui déchirent le cœur, et qui feroient haïr le genre humain, si de tels monstres n'étoient pas excessivement rares. Imitons les législateurs qui ne prononcent pas les supplices que mériteroient certains crimes, dont ils feignent d'ignorer l'existence, croyons que nos réflexions seroient superflues. Faisons l'honneur à notre siècle de dire que le vicomte de Mirabeau est l'unique de son espèce. Et puisque nous nous sommes imposés la tâche pénible de suivre sa conduite, évitons au moins de nous empêtrer dans toute la fange de ses vices.

Cependant mademoiselle Ledoux avoit chargé, à sa mort, sa femme-de-chambre de remettre au vicomte la lettre fatale qui l'avoit décidée à l'éloigner d'elle. C'est à la remise de cette lettre qu'il sembla retrouver sa sensibilité, et qu'il dit ce mot qui le peint assez bien : « Quand on a eu une demoiselle Ledoux pour maîtresse ; quand on l'a perdue, il faut se faire capucin ou devenir ivrogne pour la vie. Je ne suis pas assez désespéré pour prendre le premier parti ; il faut donc me décider à embrasser le second ». On sait qu'il a tenu, et qu'il tient parole. Telle fut

l'expression touchante et philosophique de sa sensibilité : du reste, il loua beaucoup la réserve de mademoiselle Ledoux, qui lui avoit sauvé, par son silence, les désagrémens d'une rupture en forme ; et il s'étendit encore plus sur sa générosité, qui ne lui laissoit pas même un motif de vengeance contre l'auteur de la lettre. Quoi qu'il en soit, il ne revit jamais cette femme jalouse, que nous ne nommerons point ici, par respect pour son mari, trop galant homme pour l'avoir épousée, s'il eût connu ses liaisons avec le vicomte et plusieurs autres.

Si nous ne craignions pas d'entrer dans des détails minutieux, et de mettre sous les yeux des lecteurs des faits trop vulgaires pour être intéressans, nous grossirions notre ouvrage des petites avantures dont le vicomte fut le héros ; nous l'enflerions de la peinture (1) des orgies fréquentes où il tint toujours le haut bout ; nous voyagerions avec lui de Paris à Toulouse, de Toulouse à Paris (1) ; nous l'escorterions à Versailles

---

(1) Ces peintures seroient dans le genre Flamand.

(1) Un plaisant à qui nous avons communiqué notre manuscrit, prétend que nous nous sommes trompés, et que le vicomte ne doit avoir fait de

et dans ses visites chez les ministres, où, fier dans l'anti-chambre, souple dans le cabinet, il prenoit avec assez d'adresse le ton qui devoit le mieux servir son ambition. Mais nous n'avons d'autre projet que de faire bien connoître son caractère, ses mœurs, et les principales actions de sa vie sont les seules auxquelles nous nous attacherons. Qu'on ne s'étonne donc point de trouver en cet endroit une lacune assez considérable. C'est moins notre faute que celle du vicomte, qui nous a joué le mauvais tour de rester pendant sept à huit ans dans une obscurité, dans une nullité qui n'est pas concevable. Nous lui en faisons ici sincèrement le reproche, et le public sans doute ne lui en saura pas plus de gré que nous. Au reste, une foule de jeunes gentilshommes, de petits-maîtres, d'illustres intrigans qui ne trouveront, dans tout le cours de la vie de notre héros, qu'une seule rouerie un peu remarquable, nous vengeront assez de lui par le mépris qu'ils ne manqueront pas de lui prodiguer.

---

voyages que comme le célèbre Frontin de l'Amant auteur et valet, *de Toulon à Marseille*, *de Marseille à Toulon.*

L'ambition

L'ambition remplit l'été de l'âge (1).

Le gentil Bernard, qui a fait cette remarque, n'avoit pas mal en cela observé les hommes. Notre héros suivit la loi commune : dès qu'il fut débarrassé de cette première fougue qui entraîne presque irrésistiblement les jeunes gens au plaisir, il pensa sérieusement à son avancement. La guerre d'Amérique lui offrit bientôt un théatre digne de sa valeur. Nous l'avouons avec plaisir : on ne peut lui disputer le courage le plus intrépide. Nous trouverons dans la suite de sa vie des preuves (mal placées à la vérité) de cette bravoure qui peut-être est la seule vertu dont il soit doué. Qu'on ne préjuge point que nous mettons cette valeur au nombre des premières vertus des hommes : c'est celle qui leur coûte le moins. Jettons un coup d'œil rapide sur la manière dont le vicomte de Mirabeau se comporta en Amérique, et hâtons-nous d'arriver au plus bel instant de sa vie, c'est-à-dire, à l'instant où il a été mis au nombre des représentans de la nation. Si les champs de l'Amérique n'offrirent point à notre héros une moisson de lauriers aussi abondante que celle qu'y moissonna l'illustre la Fayette, on

---

(1) Art d'aimer de Bernard.

pourroit dire que les avantages de sa place n'étoient pas les mêmes, que peut-être ignore-t-on une grande partie de ses belles actions; mais, disons vrai, on peut avoir quelque courage sans être un héros, et l'ame et les talens d'un la Fayette ne sont pas des présens dont le ciel soit prodigue. Mais où vais-je, au nom d'un vicomte de Mirabeau, marier celui d'un la Fayette ? Quoi qu'il en soit, on doit convenir, à la louange du vicomte, qu'il se comporta avec beaucoup d'intrépidité dans toute la guerre d'Amérique, et l'on ne peut se dissimuler même qu'il doit aux talens militaires qu'il y déploya, d'avoir été nommé colonel du régiment de Tourraine qu'il commande aujourd'hui.

Depuis la fin de la guerre d'Amérique, époque à laquelle le vicomte revint en France, jusqu'à sa nomination à l'assemblée des états-généraux, il seroit bien difficile de trouver la série des petits événemens qui l'absorbèrent tout entier. Perdu dans les sentiers fangeux des cours, participant aux crapules clandestines qui souillèrent si long-tems celle du plus modéré et du plus continent des rois, il reportoit dans la société ce goût dépravé pour la débauche. Sa passion pour la table et le vin est tellement connue, qu'on ne le distingue plus du comte

son frère que par le titre honteux de *Mirabeau tonneau* (1).

Il s'est fait le paillasse de l'assemblée nationale. Il est en possession d'y dire, avec un effronterie qu'il ne peut soutenir qu'à la faveur de l'ivresse continuelle dans laquelle il ne rougit pas de s'y présenter toujours, tout ce que la déraison et la rage peuvent enfanter de plus extravagant. En vain l'assemblée irritée a été jusqu'à le flétrir dans un de ses décrets, son audace n'en n'est point ralentie; et tandis que le révérend père Duval d'Esprémesnil dispose ses capucinades perfides; tandis que le Cazalès se prépare à nous étaler toute la fierté puante d'un espagnol, réunie à celle d'un ecossois et d'un prince allemand, pour nous donner l'idée de la noblesse d'un gentilhomme françois; tandis que le noir abbé Maury attise dans le silence les armes de sa dialectique adroite et les foudres de son éloquence, le vicomte, à l'instar des plus

(1) Ce sobriquet a été consacré dans une gravure fort plaisante; le vicomte est représenté fort bien coëffé; ses bras sont des cruches; il tient d'une main un verre et de l'autre une bouteille; son corps est un tonneau; ses cuisses sont des barils; ses jambes des bouteilles renversées.

vils farceurs, se répand, au milieu de l'auguste diette, en balourdises de tous genres. Le comte de Foucault lui sert assez volontiers de compère dans ses parades dignes de la foire et des boulevards. En vain ses amis, ses parens, et tous ceux qui s'intéressent un peu à sa gloire, cherchent-ils à lui faire sentir toute l'infamie d'une telle conduite, il ne répond aux représentations que par des quolibets. Après la mention déshonorante qu'a faite du vicomte l'assemblée nationale dans son procès-verbal (en décembre dernier), son frère se rendit chez lui. Il étoit pour le moment au jeu. Il lui reprocha avec douceur les excès auxquels il se livroit sans pudeur : *de quoi vous plaignez-vous ?* répondit en plaisantant le vicomte : *de tous les vices de la famille, vous ne m'avez laissé que celui-là.*

Le vicomte de Mirabeau, qui n'a pas eu le courage d'être un bon citoyen, a cru y suppléer en montrant la valeur d'un spadassin. Il a appelé en duel M. le duc de Liancourt, qui a eu la foiblesse d'accepter le cartel. Un autre champion a prétendu qu'il avoit fait une pareille proposition au vicomte, qui s'y étoit refusé, attendu l'inviolabilité de sa personne ; et réclamant la priorité, il s'est battu avec le vicomte qu'il a blessé. Le bruit de sa mort a couru et n'a affligé

personne, que quelques sots du parti aristocratique, qui pensent qu'avec le nom d'un homme de génie, et les poumons d'un aboyeur, il peut être fort utile à leur cause.

M. le duc de Liancourt a senti tout le ridicule qu'il y auroit eu a persister dans l'idée d'accepter la partie. En effet, je ne sache aucun exemple d'un duel plus injuste et plus dangereux. Le duc, bon citoyen, bon sujet, défenseur éclairé des droits du peuple, orateur précieux par les talens de rapprocher les esprits, auroit été se mesurer avec un vicomte de Mirabeau ! Il auroit péri peut-être de sa main ! En supposant que le duc fût vainqueur, la nation n'auroit pas plus gagné par la mort du vicomte que par celle d'un insecte ou d'un reptile ; et par la mort du duc, elle auroit perdu un grand citoyen. Déplorable aveuglement ! Fatale influence du préjugé ! Ah ! celui qui a eu le courage de braver les poignards et les poisons de la cour, en éclairant le roi sur les desseins perfides de ceux qui l'entouroient, avoit-il besoin, pour faire croire à son courage, de hasarder, dans le champ de l'opprobre, une vie qui nous appartient ?

Veut-on connoître avec quelle délicatesse le vicomte soutient sa noblesse, et à quel point il en est entiché ? Qu'on se rappelle la séance du

13 mai. Un député de l'assemblée nationale ayant répété plusieurs fois à la tribune, *M. le vicomte de Mirabeau*, les patriotes s'écrièrent : *point de vicomte ; dites tout simplement : M. de Mirabeau.* « Si vous m'avez dépouillé de mes titres, s'est écrié, d'une voix de stentor, le vicomte . . . j'y tiens, moi, et je suis gentilhomme malgré vous ». On n'a pu s'empêcher de rire, malgré l'indécence de l'apostrophe.

Les scènes multipliées que notre héros a fourni à l'assemblée et au public ne portent pas toutes ce caractère de bouffonnerie : quelques-unes sont marquées, au contraire, du sceau du délire et de la fureur. Ne l'a-t-on pas vu en pleine assemblée dresser, contre une tribune, une échelle pour arracher de cette tribune un citoyen paisible ? (M. Perrault, avocat.) Ne l'a-t-on pas entendu demander les entrailles de cette victime qu'il vouloit immoler à sa rage (1) ? Dans la dernière séance, à la suite de la discussion relative aux biens ecclésiastiques, le parti des noirs s'étant fort échauffé, le vicomte de Mirabeau et l'abbé

---

(1) La plainte de M. Perrault, rendue le 10 d'avril par-devant M. Duchesne, commissaire, est imprimée. On peut y voir tous les détails de cette monstrueuse affaire.

Maury, les deux ames damnées de cette société infernale, après beaucoup de menaces et de propos insultans, indignes de sortir de la bouche des représentans d'une nation respectable, ont eu l'indécence, l'un, le vicomte de Mirabeau, de présenter le pistolet sous la gorge à M. Barnave, qui venoit de détruire, par ses réflexions, tous les raisonnemens captieux de ces deux ennemis de la constitution; et l'autre, l'abbé Maury, a attaqué à la porte de l'assemblée un sénateur, dont les opinions et les remarques avoient donné lieu au décret qui porte que les titres des biens du clergé seront brûlés et remplacés par des contrats : cet étourdi, ou pour mieux dire, cet enragé, l'a pris à la gorge; et ce n'a été qu'avec peine que la garde nationale, témoin de cette scène, a pu le lui arracher des mains.

On demandera peut-être quels peuvent être les motifs et le but d'une frénésie aussi soutenue. Cela n'est pas difficile à deviner. Fatiguer la patience des amis de la chose publique; effrayer les représentans timides; empêcher la constitution de s'achever; dissoudre l'assemblée nationale; triompher de notre ardeur pour la liberté; nous replonger, après avoir versé notre sang, dans les fers dont nous nous sommes débarrassés avec tant de gloire : tel est le véhicule puissant qui les anime.

Quand ces ennemis de la constitution virent que tous leurs efforts étoient vains ; qu'ils ne pouvoient parvenir à troubler la capitale, leur fureur se tourna vers la province : Montauban, Marseille, Nîmes, et, tout récemment encore, Perpignan, devinrent tour-à-tour le théatre sanglant de leurs horribles machinations.

C'est à Perpignan que notre héros porta les derniers coups de sa vengeance. Après avoir demandé à l'assemblée nationale la permission de s'absenter pour affaire, il fut dans cette ville, où son régiment est en garnison. Il ne négligea rien pour armer son régiment, qu'il imaginoit être composé d'aussi mauvais citoyens que lui, contre les habitans et la garde nationale du pays. Quelques mauvais sujets, gagnés à force d'argent et de promesses, accédèrent en effet aux volontés du vicomte.

Il arborèrent la cocarde blanche, et ce signal de rebellion excita une rixe assez sérieuse. Plusieurs citoyens perdirent la vie dans ce fatal événement.

Toute la honte retomba sur le vicomte. Son régiment refusa de lui obéir. Il fut obligé de prendre la fuite ; mais il fut bientôt ratrapé. On le ramène dans la capitale, où, déjà cité à la barre de l'assemblée pour y rendre compte de sa

conduite,

conduite, on a tout lieu d'espérer qu'une vengeance exemplaire ne tardera pas à le punir des forfaits nombreux dont il s'est souillé. Il disoit, en parlant des fureurs du peuple, « il veut me pendre; mais il n'y réussira pas : je suis trop épais et trop lourd ; la corde cassera ». On lui en prépare une si bonne, que son espérance sera sans doute trompée.

Quand il est question d'un aussi grand homme que le vicomte de Mirabeau, on n'oublie rien; et voici son épitaphe en un distique latin, qu'on tient déja prête.

Riquetium(1) *juvenem rapuit mors pallida, quare?*
Annumerans lagenas crédidit esse senem.

On remarquera que ces deux vers latins ont été composés pour la mort du Dauphin, père de Louis XVI. Pour les appliquer au vicomte de Mirabeau, on n'a eu besoin que d'y changer un seul mot : tant il y a peu de différence entre un grand prince et notre héros ! On a fait aussi son oraison funèbre; mais on ne s'est pas mis davantage en frais de composition, car c'est

---

(1) Tout le monde sait que MM. de Mirabeau se nomment *Riquetti de Mirabeau.*

celle de Turenne qu'on lui destine. Malgré que l'évêque de Nîme n'imaginât pas travailler pour la gloire du vicomte de Mirabeau, on trouve, dans son oraison funèbre du vainqueur de Malbouroug, des morceaux de rapprochement pleins d'analogie avec les sentimens et la conduite de notre vicomte, vainqueur de la Tour-Maubourg et Kervélégan. Tout cela se trouve dans un petit écrit de 24 pages, ayant pour titre : *Mort subite, testamment et enterrement du etc. vicomte de Mirabeau.*

Je ne terminerai point cet ouvrage sans faire remarquer à mes lecteurs avec quelle insolence le vicomte cherche à en imposer au public dans toutes circonstances. Lorsqu'il fut poursuivi par le peuple qu'il avoit insulté, provoqué au sortir de l'assemblée, il eut l'audace de faire imprimer *une prétendue copie de lettre des grenadiers du régiment de Tourraine, au détachement de la garde nationale parisienne, qui a secouru M. le vicomte de Mirabeau, leur colonel, le 13 avril* 1790, et il en inonda tout Paris. Cette lettre est suivie d'une autre lettre de ces mêmes grenadiers au vicomte lui-même, et la réponse du vicomte est également à la suite. Ces trois lettres respirent l'orgueil, le mensonge et la plus puante vanité. Le vicomte y est loué à toute outrance,

et le peuple de Paris y est insulté en proportion. C'est dans le même esprit qu'il a aujourd'hui l'insolence de faire publier sa justification. *Quoùsque tandem abutere Catilina patientiâ nostra ?.....*

